

CONTACTS

Unat Bretagne

47 rue Ferdinand Le Dressay

56000 VANNES

T : 02 97 46 25 53

l.berteloot@unat.asso.fr

Unat Pays de la Loire

49 avenue du Lac de Maine

49000 ANGERS

T : 02 41 22 32 41 – Fax : 02 41 22 32 11

pays-de-la-loire@unat.asso.fr

NOS PARTENAIRES

EVEA TOURISME

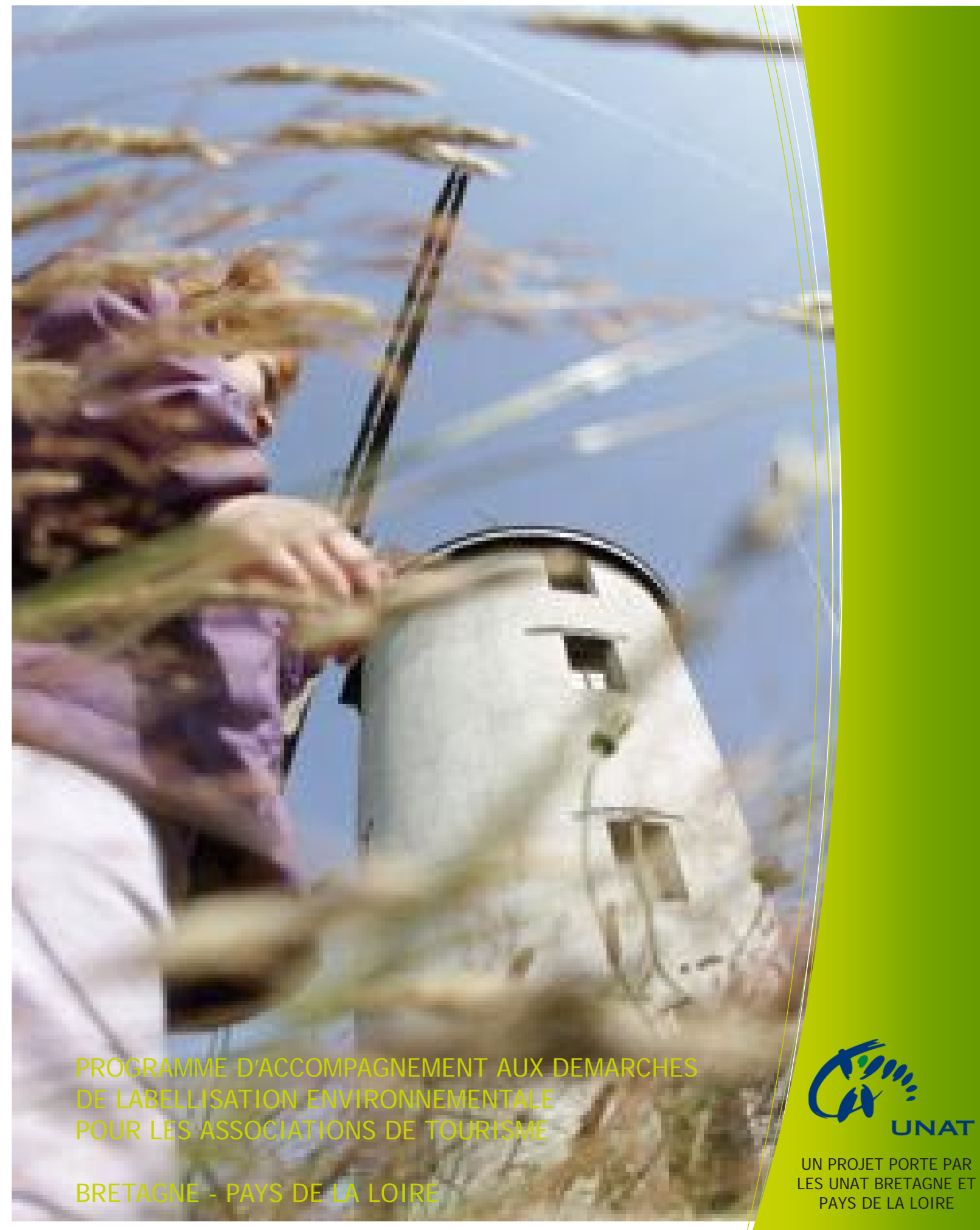
ADEME BRETAGNE

REGION BRETAGNE

ADEME PAYS DE LA LOIRE

FONDATION MACIF Centre Ouest Atlantique

AFAQ-AFNOR



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES
DE LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE
POUR LES ASSOCIATIONS DE TOURISME

BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE



UN PROJET PORTE PAR
LES UNAT BRETAGNE ET
PAYS DE LA LOIRE

Vous souhaitez

- ❖ Réduire votre empreinte environnementale
- ❖ Maîtriser vos consommations
- ❖ Anticiper les futures réglementations liées aux problématiques environnementales
- ❖ Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un expert
- ❖ Valoriser votre démarche environnementale
- ❖ Capitaliser sur les expériences et bonnes pratiques du réseau

Nous vous proposons
un programme clés en main

Identification des enjeux pour l'association

Un accompagnement technique individualisé

1. Evaluation économique et environnementale de chaque pratique et installation
2. Diagnostic de conformité à l'Ecolabel Européen
3. Recherche de solutions d'amélioration
4. Réalisation d'un plan d'actions
5. Remise d'un outil de planification et de suivi en ligne
6. Aide au montage du dossier de labellisation

Un accompagnement collectif

1. Journées collectives d'échanges
2. Sessions de formation aux outils
3. Mise en relation avec des partenaires régionaux

Dépôt du dossier de demande de certification



Des résultats concrets

Bilan 2010 de l'opération menée en Pays de la Loire

Mesure des économies pouvant être réalisées	En moyenne / Ets
Déchets	444 Kg
Eau	1 041 m3
Electricité	7 821 KWh
CO2	5 257 Kg Eq CO2
Gain économique annuel	3 675 €

Après un investissement initial de 3 205 euros

Témoignage d'un centre:

« Opération très intéressante pour approcher, à moindre coût, les objectifs à atteindre en matière de développement durable »

Les postes de consommation étudiés

- Linge et produits d'entretien
- Matériel électrique
- Eau (eau chaude sanitaire et consommations)
- Produits d'accueil
- Chauffage
- Eclairage intérieur
- Transport des employés
- Les activités proposées par les établissements
- Les achats alimentaires
- Et, selon les cas : piscines, espaces verts, transport des clients...

S'engager dans un label environnemental, c'est :

- ❖ Une opportunité de répondre aux enjeux environnementaux de demain et aux nouvelles attentes de la clientèle
- ❖ Bénéficier d'un atout supplémentaire dans votre positionnement vis-à-vis des marchés nationaux et européens
- ❖ Valoriser vos bonnes pratiques auprès des consommateurs, des institutions et des acteurs du tourisme

L'Ecolabel Européen, c'est :

- ❖ Un label fiable : le seul signe de qualité environnementale certifié par un organisme indépendant
- ❖ Un label crédible : supporté par les autorités publiques, basé sur des études scientifiques
- ❖ Un label visible : facile à reconnaître, valable à l'échelle de l'Europe